

## Communiqué de presse

### Groupe Vision New Look inc. annonce des résultats record pour le deuxième trimestre de 2018

**Montréal, Québec, le 9 août 2018 :** Groupe Vision New Look Inc. (TSX: BCI) (« **Vision New Look** » ou la « **société** ») a annoncé aujourd’hui ses résultats financiers pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 30 juin 2018. Groupe Vision New Look est un chef de fil dans le commerce canadien de vente au détail de l’optique avec 376 magasins à travers le Canada. Ce communiqué devrait être lu à la lumière du rapport de gestion et des états financiers consolidés intermédiaires résumés du deuxième trimestre de 2018, lesquels sont disponibles sur le site de la société à [www.newlookvision.ca/investisseurs](http://www.newlookvision.ca/investisseurs) et aussi sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### Faits saillants financiers et d’exploitation du deuxième trimestre de 2018

- Le chiffre d’affaires a atteint un record de 77,2 millions \$ et le BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> a atteint 15,3 millions \$ pour la période, représentant des augmentations de 39,5 % et 40,3 % respectivement par rapport à la même période l’an dernier. L’augmentation du chiffre d’affaire est principalement attribuable à l’acquisition d’Iris annoncée précédemment ainsi qu’à la croissance des ventes des magasins comparables de 2,6 % comparativement à la même période l’année dernière. En pourcentage du chiffre d’affaires, le BAIIA ajusté a augmenté pour atteindre 19,8 % au deuxième trimestre comparativement à 19,7 % pour la même période l’an dernier.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a été de 4,0 millions \$, comparativement à 2,6 millions \$ l’année dernière. L’augmentation est principalement attribuable à la hausse du BAIIA, lequel est compensé par les amortissements, les frais financiers et les impôts plus élevés.
- Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires<sup>(1)</sup>, soit le bénéfice net ajusté pour éliminer l’incidence des amortissements, des frais liés aux acquisitions, de la rémunération à base d’actions et des autres coûts non comparables, a augmenté de 2,3 millions \$ au deuxième trimestre pour atteindre 9,3 millions \$. Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires a augmenté de 20,0 % pour atteindre 0,60 \$ par action (sur une base diluée) au deuxième trimestre par rapport à l’année dernière. L’augmentation est principalement attribuable à la hausse du BAIIA, lequel est compensé par des amortissements, des frais financiers et des impôts plus élevés. Les charges d’amortissement ont augmenté à la suite de l’acquisition d’Iris et de dépenses en immobilisations dans les magasins, les laboratoires et l’équipement informatique.
- Les flux de trésorerie<sup>(1)</sup> disponibles ont atteint 7,0 millions \$, soit une augmentation de 84,2 % comparativement à la même période l’an dernier à cause principalement de la hausse du BAIIA, compensé par des impôts payés plus élevés et les variations du fonds de roulement.
- Sans l’incidence des frais connexes aux acquisitions et des autres coûts non comparables, les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d’exploitation<sup>(1)</sup> étaient de 14,6 millions \$, soit 0,93 \$ par action (sur une base diluée), représentant une augmentation de 3,8 millions \$ ou 35,4 % par rapport à la même période l’an dernier.

#### Résultats financiers et d’exploitation pour la période cumulative

- Le chiffre d’affaires et le BAIIA ajusté pour la période cumulative ont atteint des montants records de 147,0 millions \$ et 26,7 millions \$ respectivement, ce qui représente une augmentation de 38,1 % et 41,9 % respectivement par rapport à l’année dernière.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires a été de 6,2 millions \$ (0,40 \$ par action diluée) comparativement à 3,9 millions \$ (0,28 \$ par action diluée) l’année dernière.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires, soit le bénéfice net ajusté pour éliminer l’incidence des amortissements, des frais liés aux acquisitions, de la rémunération à base d’actions et des autres coûts non comparables était de 16,2 millions \$, soit une augmentation de 4,6 millions \$ par rapport à l’année dernière. Le bénéfice net ajusté par action (sur une base diluée) a augmenté, passant de 0,83 \$ en 2017 pour atteindre 1,04 \$, soit une augmentation de 25,3 %. Les ventes des magasins comparables ont augmenté de 2,1 % par rapport à l’année dernière.
- Les flux de trésorerie disponibles ont atteint 11,7 millions \$, soit une augmentation de 130,8 % comparativement à l’année dernière, principalement attribuable à la hausse du BAIIA compensé par la hausse des impôts payés.
- Les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d’exploitation ont été de \$25,3 million \$, soit 1,62 \$ par action diluée, une hausse de \$6,8 million \$, soit 36,4% par rapport à l’an passé.

### Commentaires du président et chef de la direction

Antoine Amiel, président et chef de la direction de Vision New Look, a déclaré: « *Le deuxième trimestre record s'est terminé avec des résultats financiers et d'exploitation importants ainsi qu'une nouvelle avancée vers notre objectif de désendettement. Alors que les résultats totaux ont profité amplement de l'acquisition d'Iris, ce deuxième trimestre est le seizième de suite pour lequel nous avons vu une croissance des ventes des magasins comparables. À l'aube du deuxième semestre, nous poursuivons nos efforts d'intégration et de renforcement de notre position dans la consolidation du secteur de l'optique au Canada.* »

### Approbation de dividendes

Le 9 août 2018, conformément à sa politique en matière de dividendes, le conseil d'administration de Vision New Look a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire. Il sera versé le 28 septembre 2018 aux actionnaires inscrits au 21 septembre 2018. Le dividende a été désigné comme « dividende déterminé », soit un dividende donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux.

Au 30 juillet 2018, Vision New Look avait 15 550 347 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation.

Les actionnaires résidant au Canada peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de Vision New Look sans paiement de commission ni frais de service ou de courtage par le biais du régime de réinvestissement de dividendes. Jusqu'à nouvel avis, il s'agira de nouvelles actions émises à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende. Tout actionnaire désirant se prévaloir de cette opportunité n'a qu'à en faire la demande à son courtier.

### Annexes

- Tableau A - Faits saillants
  - Tableau B - États consolidés du bénéfice net
  - Tableau C - Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté et BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires
  - Tableau D - Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté
  - Tableau E - Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation
- 1) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux tableaux C et D ci-dessous pour le rapprochement du bénéfice net au BAIIA et au bénéfice net ajusté respectivement. Se référer au tableau E pour le rapprochement des flux de trésorerie et au tableau F pour le rapprochement de la dette.
-



**À propos de Groupe Vision New Look inc.** Vision New Look est un chef de file dans les produits et services de l'optique au Canada, exploitant un réseau de 376 magasins principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical, Greiche & Scuff et Iris ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie. Les renseignements fiscaux concernant les paiements aux actionnaires sont disponibles à l'adresse [www.newlookvision.ca](http://www.newlookvision.ca) dans la section Investisseurs.

Tous les énoncés contenus dans le présent communiqué autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, y compris, sans limitation, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels les énoncés prospectifs sont fondés vont se concrétiser. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont formulés en date des présentes, et Vision New Look ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Pour des renseignements additionnels, consultez notre site Web [www.newlookvision.ca](http://www.newlookvision.ca). Veuillez adresser vos demandes d'information à Mme Lise Melanson au (514) 877-4299, poste 2234.

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.  
Faits saillants  
des périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1<sup>er</sup> juillet 2017**

*En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action*

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>77 244 \$</b>	<b>55 389 \$</b>	<b>147 021 \$</b>	<b>106 432 \$</b>
Écart en %	39,5 %		38,1 %	
Écart des commandes des magasins comparables <sup>(a)</sup>	2,6 %		2,1 %	
<b>BAIIA ajusté<sup>(b)</sup></b>	<b>15 307 \$</b>	<b>10 913 \$</b>	<b>26 652 \$</b>	<b>18 785 \$</b>
Écart en %	40,3 %		41,9 %	
% du chiffre d'affaires	19,8 %	19,7 %	18,1 %	17,6 %
Par action (dilué)	0,98 \$	0,79 \$	1,71 \$	1,35 \$
Écart en %	24,1 %		26,7 %	
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>4 003 \$</b>	<b>2 625 \$</b>	<b>6 230 \$</b>	<b>3 909 \$</b>
Écart en %	52,5 %		59,4 %	
% du chiffre d'affaires	5,2 %	4,7 %	4,2 %	3,7 %
<b>BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires<sup>(b)</sup></b>	<b>15 267 \$</b>	<b>10 879 \$</b>	<b>26 738 \$</b>	<b>18 706 \$</b>
Par action (dilué)	0,98 \$	0,78 \$	1,71 \$	1,35 \$
Écart en %	25,6 %		26,7 %	
<b>Bénéfice net par action</b>				
Par action (dilué)	0,26 \$	0,19 \$	0,40 \$	0,28 \$
Écart en %	36,8 %		42,9 %	
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires<sup>(b)</sup></b>	<b>9 302 \$</b>	<b>6 977 \$</b>	<b>16 201 \$</b>	<b>11 565 \$</b>
Écart en %	33,3 %		40,1 %	
% du chiffre d'affaires	12,0 %	12,6 %	11,0 %	10,9 %
Par action (dilué)	0,60 \$	0,50 \$	1,04 \$	0,83 \$
Écart en %	20,0 %		25,3 %	
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>(b)(f)</sup></b>	<b>6 979 \$</b>	<b>3 788 \$</b>	<b>11 698 \$</b>	<b>5 069 \$</b>
Écart en %	84,2 %		130,8 %	
Par action (dilué)	0,45 \$	0,27 \$	0,75 \$	0,37 \$
Écart en %	66,7 %		102,7 %	
<b>Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation<sup>(b)(g)</sup></b>	<b>14 593 \$</b>	<b>10 781 \$</b>	<b>25 329 \$</b>	<b>18 568 \$</b>
Écart en %	35,4 %		36,4 %	
Par action (dilué)	0,93 \$	0,78 \$	1,62 \$	1,34 \$
Écart en %	19,2 %		20,9 %	
<b>Total de la dette<sup>(c)</sup></b>			164 940 \$	95 234 \$
<b>Dividende par action en trésorerie<sup>(d)</sup></b>	<b>0,15 \$</b>	<b>0,15 \$</b>	<b>0,30 \$</b>	<b>0,30 \$</b>
<b>Nombre de magasins<sup>(e)</sup></b>			<b>376</b>	<b>227</b>

- a) Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois. Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes, qu'elles soient livrées ou non.
- b) Le BAIIA, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires, le bénéfice net ajusté, les flux de trésorerie disponibles ainsi que les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu

probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se reporter aux tableaux C et D pour un rapprochement de ces mesures au bénéfice net. Se reporter aussi au tableau E pour le rapprochement des flux de trésorerie.

- c) L'ensemble des remboursements contractuels et volontaires sur la dette à long terme représentent respectivement 3,9 millions \$ et 8,2 \$ millions \$ pour le trimestre et la période cumulative.
- d) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- e) L'augmentation du nombre de magasins au cours des douze derniers mois reflète l'acquisition de 152 magasins, l'ouverture de trois magasins et la fermeture de six magasins.
- f) Les flux de trésorerie disponibles sont définis à titre de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations corporelles.
- g) Les flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation sont définis à titre de flux de trésorerie avant les impôts payés, les variations des éléments du fonds de roulement et les frais liés aux acquisitions.

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.  
États consolidés du bénéfice net  
des périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1<sup>er</sup> juillet 2017**

*En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action*

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>77 244</b>	<b>55 389</b>	<b>147 021</b>	<b>106 432</b>
Matériaux utilisés	17 428	12 536	32 420	23 800
Rémunération du personnel	25 605	18 193	50 321	36 433
Autres frais d'exploitation	21 254	15 861	41 160	30 780
<b>Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations, frais financiers et produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées</b>	<b>12 957</b>	<b>8 799</b>	<b>23 120</b>	<b>15 419</b>
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations	5 285	3 374	10 663	6 413
Frais financiers, après revenus d'intérêts	2 280	909	4 085	2 288
<b>Bénéfice avant les produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées et les impôts payés</b>	<b>5 392</b>	<b>4 516</b>	<b>8 372</b>	<b>6 718</b>
Produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	676	—	1 135	—
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>6 068</b>	<b>4 516</b>	<b>9 507</b>	<b>6 718</b>
Impôts				
Exigibles	1 955	2 137	3 185	3 226
Différés	(34)	(265)	(123)	(464)
Total des impôts	1 921	1 872	3 062	2 762
<b>Bénéfice net et résultat global</b>	<b>4 147</b>	<b>2 644</b>	<b>6 445</b>	<b>3 956</b>
Bénéfice net et résultat global attribués aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	144	19	215	47
Actionnaires de Vision New Look	4 003	2 625	6 230	3 909
	<b>4 147</b>	<b>2 644</b>	<b>6 445</b>	<b>3 956</b>
Bénéfice net par action				
De base	0,26	0,19	0,40	0,29
Dilué	0,26	0,19	0,40	0,28

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.  
Rapprochement du bénéfice net, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires  
des périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1<sup>er</sup> juillet 2017**

*En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action*

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2017 \$	30 juin 2018 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2017 \$
Bénéfice net	4 147	2 644	6 445	3 956
Amortissement et perte sur la sortie d'immobilisations	5 285	3 374	10 663	6 413
Frais financiers, après produits d'intérêts	2 280	909	4 085	2 288
Impôts	1 921	1 872	3 062	2 762
<b>BAIIA<sup>(a)</sup></b>	<b>13 633</b>	<b>8 799</b>	<b>24 255</b>	<b>15 419</b>
Rémunération à base d'actions <sup>(b)</sup>	440	337	646	877
Perte nette (profit net) sur la variation de la juste valeur des contrats de change	(1)	107	(42)	126
Frais liés aux acquisitions <sup>(c)</sup>	622	1 365	1 180	2 058
Autres coûts non comparables <sup>(d)</sup>	613	305	613	305
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>15 307</b>	<b>10 913</b>	<b>26 652</b>	<b>18 785</b>
Écart en \$	4 394		7 867	
Écart en %	40,3 %		41,9 %	
% du chiffre d'affaires	19,8 %	19,7 %	18,1 %	17,6 %
Par action (de base)	0,99	0,80	1,72	1,38
Par action (dilué)	0,98	0,79	1,71	1,35

Le tableau ci-dessous présente le BAIIA ajusté disponible pour les actionnaires de Vision New Look et tient compte des participations dans des coentreprises et des entreprises associées.

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2017 \$	30 juin 2018 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2017 \$
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>15 307</b>	<b>10 913</b>	<b>26 652</b>	<b>18 785</b>
Produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(676)	—	(1 135)	—
BAIIA des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	1 056	—	1 987	—
BAIIA attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	(420)	(34)	(766)	(79)
<b>BAIIA ajusté attribué aux actionnaires<sup>(a)</sup></b>	<b>15 267</b>	<b>10 879</b>	<b>26 738</b>	<b>18 706</b>

- a) Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté attribuable aux actionnaires ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.
- b) La rémunération à base d'actions représente la juste valeur des options de Vision New Look dont les droits sont acquis au cours de cette période.

- c) Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou en cours de réalisation.
- d) Les autres coûts non comparables incluent des charges ponctuelles en lien avec les coûts de transition de personnel et autres affaires connexes

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.  
Rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté  
des périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1<sup>er</sup> juillet 2017**

*En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action*

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2017 \$	30 juin 2018 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2017 \$
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>4 003</b>	<b>2 625</b>	<b>6 230</b>	<b>3 909</b>
Amortissements et perte sur la cession d'actifs	5 285	3 374	10 663	6 413
Frais liés aux acquisitions	622	1 365	1 180	2 058
Rémunération à base d'actions	440	337	646	877
Autres coûts non comparables	613	305	613	305
Impôts s'y rapportant	(1 661)	(1 029)	(3 131)	(1 997)
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires<sup>(a)</sup></b>	<b>9 302</b>	<b>6 977</b>	<b>16 201</b>	<b>11 565</b>
Écart en \$	2 326		4 636	
Écart en %	33,3 %		40,1 %	
% du chiffre d'affaires	12,0 %	12,6 %	11,0 %	10,9 %
Montant par action				
De base	0,60	0,51	1,05	0,85
Dilué	0,60	0,50	1,04	0,83

- a) Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS et il ne peut être comparé à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les amortissements, les frais liés aux acquisitions, la rémunération à base d'actions et les autres coûts non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé selon les IFRS.

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.**  
**Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation des périodes terminées le 30 juin 2018 et le 1<sup>er</sup> juillet 2017**

*En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action*

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice avant impôts	6 068	4 516	9 507	6 718
Ajustements :				
Amortissements et perte sur cession d'immobilisations	5 285	3 374	10 663	6 413
Amortissement des avantages incitatifs à la location différés et variation des loyers différés	(39)	(37)	(89)	(103)
Rémunération à base d'actions	440	337	646	877
Frais financiers	2 350	922	4 225	2 307
Produits d'intérêts	(70)	(13)	(140)	(19)
Autres	—	12	(141)	12
Produits des participations dans des coentreprises et des entreprises associées	(676)	—	(1 135)	—
Impôts payés	(1 294)	(663)	(4 125)	(2 381)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant variation des éléments du fonds de roulement</b>	<b>12 064</b>	<b>8 448</b>	<b>19 411</b>	<b>13 824</b>
Variation des éléments du fonds de roulement	(2 920)	(1 085)	(1 513)	(1 132)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>9 144</b>	<b>7 363</b>	<b>17 898</b>	<b>12 692</b>

**Flux de trésorerie disponibles**

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017	30 juin 2018	1 <sup>er</sup> juillet 2017
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 144	7 363	17 898	12 692
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 165)	(3 575)	(6 200)	(7 623)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>6 979</b>	<b>3 788</b>	<b>11 698</b>	<b>5 069</b>

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure normalisée selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile sur les flux de trésorerie disponibles après avoir considéré les dépenses d'investissement nécessaires. Les investisseurs doivent être conscients que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation qui sont déterminés conformément aux IFRS.

**Flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation**

	13 semaines		26 semaines	
	30 juin 2018 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2017 \$	30 juin 2018 \$	1 <sup>er</sup> juillet 2017 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	9 144	7 363	17 898	12 692
Impôts payés	1 294	663	4 125	2 381
Variation des éléments du fonds de roulement	2 920	1 085	1 513	1 132
Frais liés aux acquisitions	622	1 365	1 180	2 058
Autres coûts non comparables	613	305	613	305
<b>Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation<sup>(a)</sup></b>	<b>14 593</b>	<b>10 781</b>	<b>25 329</b>	<b>18 568</b>

a) Les flux de trésorerie ajustés ne sont pas une mesure normalisée selon les IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que cette communication fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les frais d'acquisition et les autres coûts non comparables, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients les flux de trésorerie ajustés provenant des activités d'exploitation ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS.